

## **PSY 6679      Intervention de groupe**

**Professeure : Tania Lecomte, Ph.D.,**

Études sur les groupes. Contextes privilégiés pour les groupes. Cadre et règles. Les différents courants théoriques et les variantes dans l'application. Description des facteurs thérapeutiques. Exemples concrets avec clientèles spécifiques. Jeux de rôles.

### **Plan de cours bref**

1. **Thématiques** abordées
  - a. Résultats des études empiriques sur les thérapies de groupe
  - b. Avantages et défis des interventions de groupe par rapport aux interventions individuelles
  - c. Contextes d'application des interventions de groupe : considérations spécifiques selon le milieu, la problématique, la clientèle, la structure, ...
  - d. Le groupe selon l'approche thérapeutique : comportementale, analytique, cognitive, systémique, ...
  - e. Cadre et règles (selon le milieu hospitalier ou autres, contenu, co-thérapie ou non, ...)
  - f. Facteurs thérapeutiques de l'intervention en groupe : espoir, universalité, information, catharsis, identification, cohésion, facteurs existentiels.
  - g. Difficultés ou défis en thérapie de groupe (confrontation, délinquance, vedette, abandons, hétérogénéité, ...)
  - h. Exemples concrets d'interventions de groupe:
    - i. Groupe avec troubles de la personnalité limite (modèle Linehan)
    - ii. Groupe pour troubles mentaux graves (thérapie cognitive comportementale)
    - iii. Groupe pour problèmes de toxicomanie (selon les étapes du changement)
    - iv. Groupe pour familles (différents exemples)
    - v. Autres – présentations étudiants (groupes 'debriefing' suite à un traumatisme, groupes de soutien, groupes mandatés par la cour (violence), groupe de personne souffrant d'une maladie, groupe pour trouble alimentaire, deuil, anxiété, dépression, etc ...)
  - i. Pratique de techniques de groupe (faciliter la participation de tous, encourager l'interaction, suivre un thème ou mandat, gérer les conflits, ...)
2. **Méthodes** pédagogiques
  - a. Mode d'enseignement : Ce cours inclus des discussions thématiques, des exemples de groupes en vidéo, ainsi que des discussions à la suite des

lectures et des vidéos. De plus, des jeux de rôles permettront aux étudiants de travailler certaines techniques de thérapie de groupe. Ce n'est pas un cours magistral – aucun powerpoint.

b. **Mode d'évaluation**

i. Animation du groupe autour d'un thème (20%) – en lien avec le travail de session (ex : si le travail porte sur la TCC de groupe pour trouble alimentaire, les co-animateurs animent un tel groupe, demandent aux participants de se préparer d'avance, etc).

ii. Travail de session (60%)\*

1. Thèmes proposés et fonctionnement :

Chaque étudiant devra faire l'évaluation critique d'une modalité d'intervention de groupe existante et étudiée dans la littérature.

a. Présentation du contexte, règles, buts, etc, lectures en appui.

b. Exemple d'une animation

iii. Participation aux discussions (10%)

1. Les discussions et l'implication des étudiants est essentielle.

iv. Journal de bord (10%)

1. Suite à chaque cours, l'étudiant doit écrire les points essentiels qu'il a retenus. Le journal de bord doit être réflexif et non seulement descriptif. Il sera recueilli à mi-session pour vérification ainsi qu'à la fin du cours.

v. Lectures-bibliographie **obligatoires** :

1. Theory and Practice of Group Psychotherapy – fifth edition (2005) by Irvin D. Yalom

2. Thérapies de groupe brèves - Conduites et illustrations cliniques (2002) de José Guimon et Béatrice Weber-Rouget.

**Suggérées :**

3. Leclerc, C. et Lecomte, T. (2012) Les approches de groupes destinées aux personnes souffrant de troubles mentaux. In T. Lecomte et C. Leclerc : Manuel de Réadaptation Psychiatrique, 2<sup>e</sup> édition. Presses de l'Université du Québec (PUQ).

4. Autres lectures à suivre.

**\*Politique de retard :**

À l'intérieur des cinq jours ouvrables suivant la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de 0 pour le travail.

**Disponibilités du professeur :**

Sur rendez-vous : [tania.lecomte@umontreal.ca](mailto:tania.lecomte@umontreal.ca) (idéal)

Ou : 514-343-6274,

local C-358 – pavillon Marie-Victorin